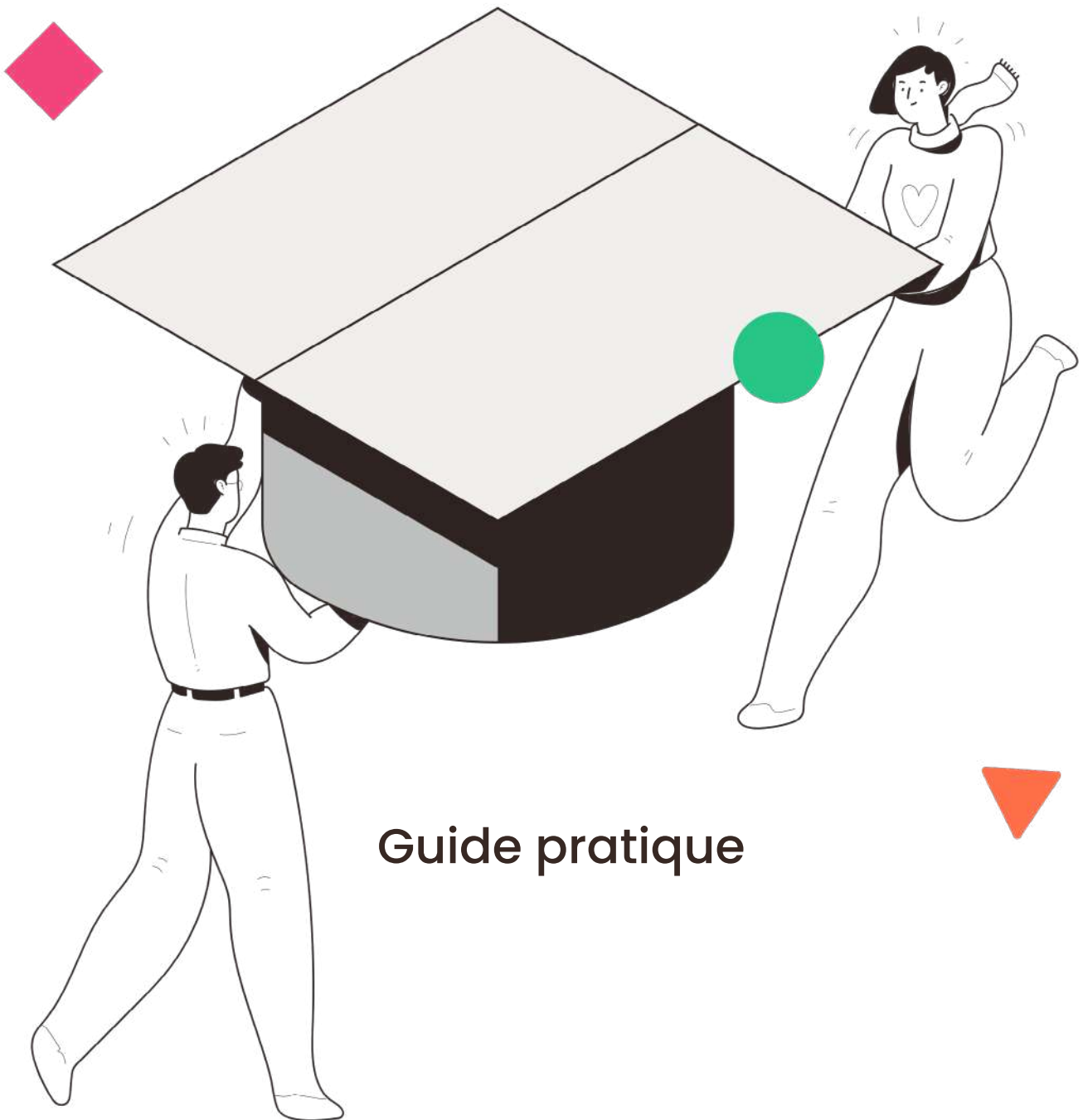


LE POUVOIR DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES SUR LES CAMPUS



Guide pratique

SOMMAIRE

AVANT DE COMMENCER

Quelques éléments de contexte : L'essor de la démocratie participative sur les campus

Que contient ce guide pratique

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE SUR LES CAMPUS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

NOS 3 BONNES PRATIQUES À ADOPTER POUR DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES RÉUSSIES

5 BONNES RAISONS DE METTRE EN OEUVRE UN BUDGET PARTICIPATIF ÉTUDIANT

TÉMOIGNAGE ET RETOUR D'EXPÉRIENCE

Interview de Carole Fournel, Université Lyon II

Étude de cas Université Paris Nanterre

2

3

4

5

6

8

8

9

AVANT DE COMMENCER

L'essor de la démocratie participative sur les campus

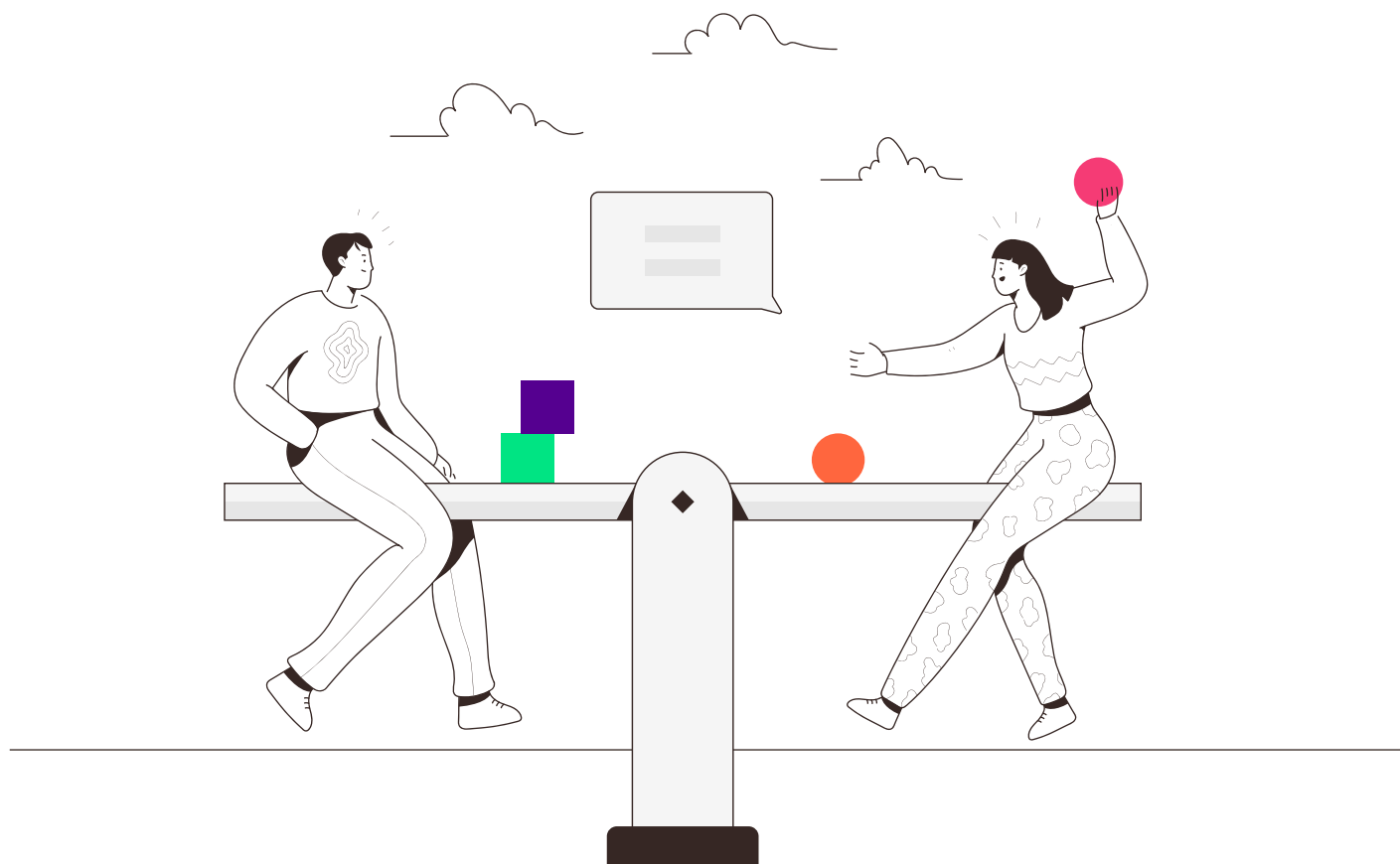
Depuis une dizaine d'années, une attention de plus en plus forte est portée à **l'animation de la vie de campus**. L'arithmétique est connue et relativement simple : un campus qui est un véritable lieu de vie favorise la socialisation des étudiants et leur bien-être ; un étudiant heureux et à l'aise dans son environnement a plus de chances de réussir ses études.

De nombreux établissements ont ainsi pris les devants et lancé des démarches de consultation ambitieuses auprès de leur communauté. Ces cinq dernières années, ce sont ainsi **19 établissements d'enseignement supérieur et 3 Crous** qui ont sollicité les services de Cap Collectif pour mettre en place **des démarches participatives**.

Bien que les **budgets participatifs** représentent la majorité des projets lancés par les établissements (Paris Nanterre, Lyon 2, Lyon 1, UPEC, UPJV, Crous), certaines universités ont également consulté la communauté sur leur

stratégie ou sur leur **projet d'établissement** (UniR, Unistra, UPEC, Paris Nanterre), ainsi que sur d'autres thématiques aussi diverses que l'environnement (Science Po), le numérique (Sorbonne Université) ou encore la création d'un parlement étudiant (Université Gustave Eiffel).

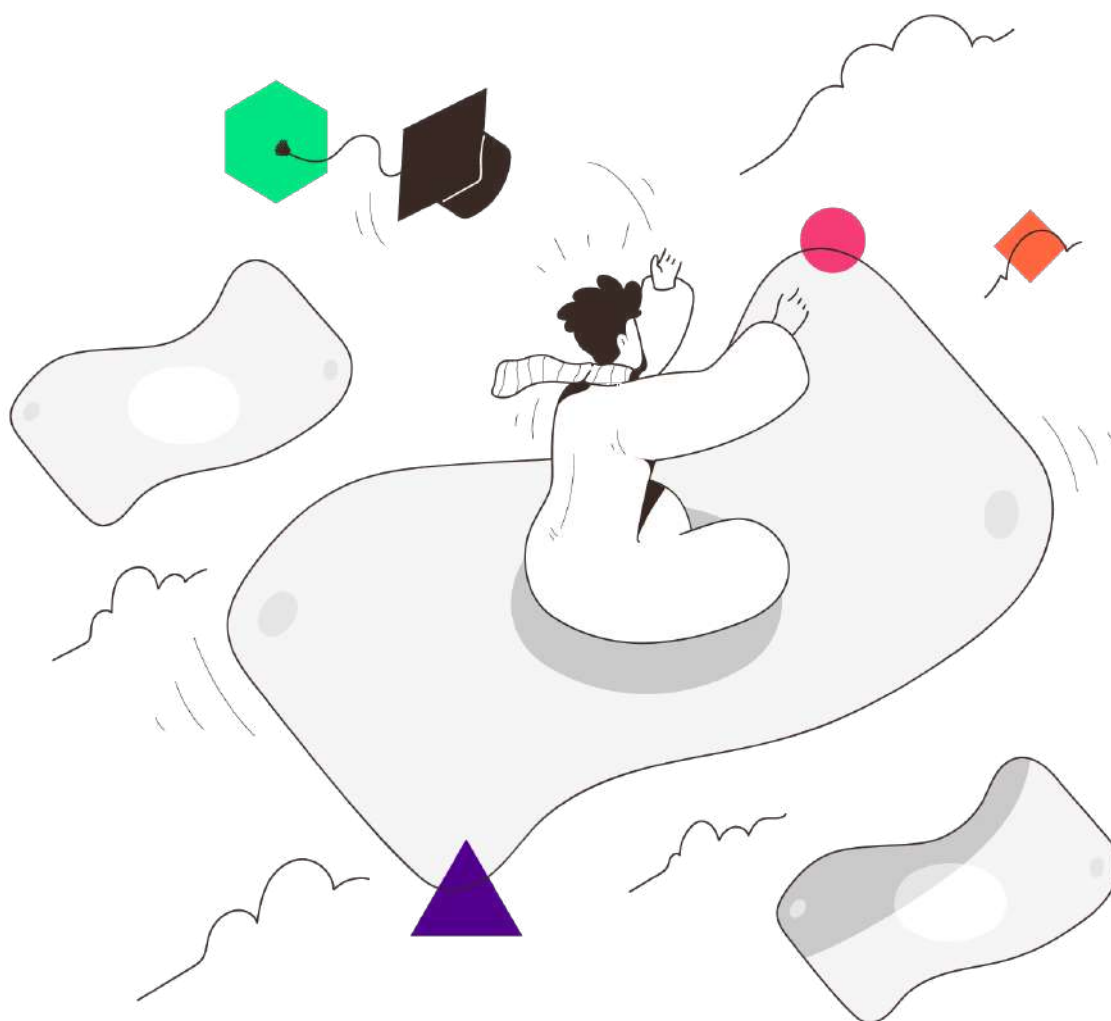
Ces dernières années, plusieurs établissements se sont également lancés sur la mise à jour de leur **schéma directeur de la vie étudiante**. À Lyon 1, les étudiants pouvaient ainsi émettre des propositions pour améliorer la vie étudiante, de façon générale. À Rennes, ceux-ci avaient la possibilité de partager des actions sur 4 thématiques (étudiant·e dans la ville, étudiant·e sur le campus, étudiant·e dans sa formation, étudiant·e au quotidien). Après une synthèse des contributions, une analyse de faisabilité et des ateliers de réflexion, les étudiants seront amenés à prioriser les actions qu'ils souhaitent voir être mises en œuvre dans leur établissement (rendez-vous cet été pour les résultats !).



Que contient ce guide pratique ?

Réussir à **entretenir une dynamique participative** est l'un des principaux défis des établissements désireux de **faire évoluer leur mode de décision vers plus de transparence et d'inclusion**. En effet, si les démarches et outils collaboratifs sont destinés à endiguer les phénomènes puissants de défiance et de démobilisation qui touchent les institutions, ils ne produisent des bénéfices pérennes (efficacité, adhésion, mobilisation, confiance)

qu'à deux conditions : un engagement sur la durée et en profondeur. Ce guide pratique entend donc fournir toutes les clés nécessaires à la compréhension des **enjeux de démocratie participative appliqués au contexte des campus**. Il contient un ensemble des bonnes pratiques à adopter pour réussir vos démarches ainsi que des témoignages et des retours d'expérience. **Bonne lecture !**



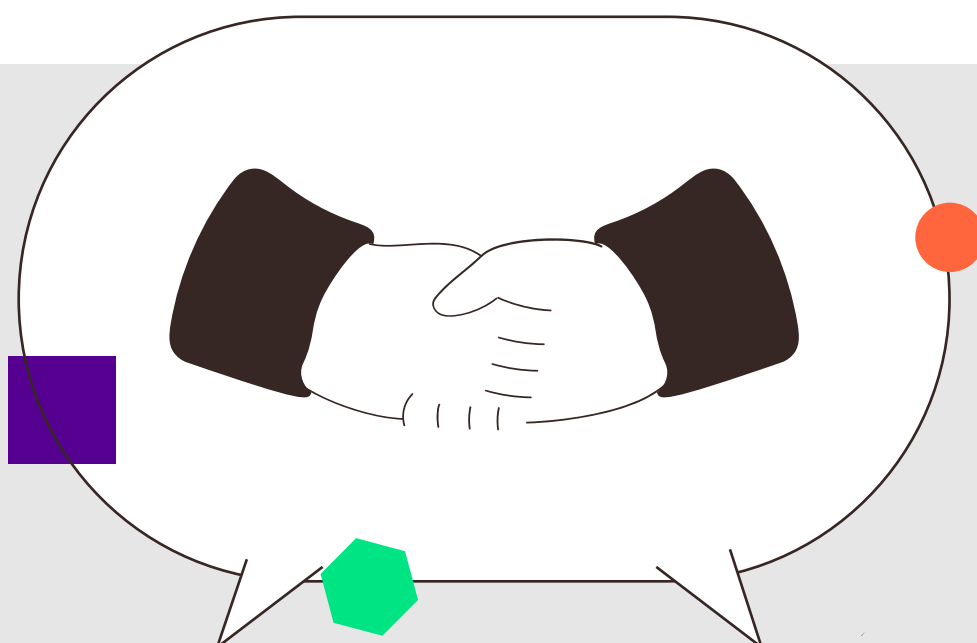
LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE SUR LES CAMPUS : DE QUOI PARLE-T-ON ?

La démocratie participative sur les campus universitaires désigne un processus dans lequel les étudiants sont **activement impliqués dans la prise de décisions et la gestion de leur vie étudiante**. Elle repose sur les principes fondamentaux **de la participation citoyenne, de l'inclusion et de la collaboration**. En permettant aux étudiants de s'engager directement dans les processus décisionnels, la démocratie participative vise à renforcer leur sentiment d'appartenance à la communauté académique, à favoriser leur épanouissement personnel et à promouvoir une culture de responsabilité collective.

Dans le **contexte étudiant**, la démocratie participative revêt une importance particulière. Elle offre aux étudiants l'opportunité de contribuer activement à façonner leur environnement d'apprentissage et de vie sur le campus. En leur **donnant voix au chapitre** dans les décisions relatives aux infrastructures, aux activités culturelles, aux services aux étudiants, et autres aspects de la vie universitaire, elle favorise leur sentiment d'autonomie et de responsabilité.

Les **différentes formes de démarches participatives** adoptées sur les campus varient en fonction des besoins et des priorités spécifiques de chaque communauté étudiante. Parmi les principales formes de démocratie participative, on retrouve notamment **le budget participatif étudiant, les votations étudiantes, les élections étudiantes, les consultations publiques, les assemblées générales, les conseils étudiants, et autres mécanismes de gouvernance partagée**. Chaque forme de participation offre des opportunités uniques pour les étudiants de s'impliquer activement dans la vie de leur campus et de contribuer à son développement.

La démocratie participative sur les campus universitaires représente donc un pilier essentiel de la vie étudiante, en favorisant l'engagement, la responsabilisation et l'autonomie des étudiants. En permettant aux étudiants de participer activement à la prise de décisions qui les concernent, elle contribue à créer des environnements d'apprentissage et de vie dynamiques, inclusifs et démocratiques.



3 BONNES PRATIQUES À ADOPTER POUR DES DÉMARCHES PARTICIPATIVES RÉUSSIES



1 – Implication et mobilisation des étudiants :

- **Engagez-vous dès le début** : Impliquez les étudiants dès la phase de planification pour garantir leur adhésion et leur participation active.
- **Diversifiez les canaux de communication** : utilisez une variété de méthodes de communication (en présentiel, en ligne, via les réseaux sociaux) pour atteindre un large public étudiant.
- **Créez des espaces inclusifs** : assurez-vous que tous les étudiants se sentent les bienvenus et à l'aise pour partager leurs idées et opinions, et quel que soit leur profil et leur parcours. Pour cela, n'hésitez pas à privilégier le discours de pair à pair.

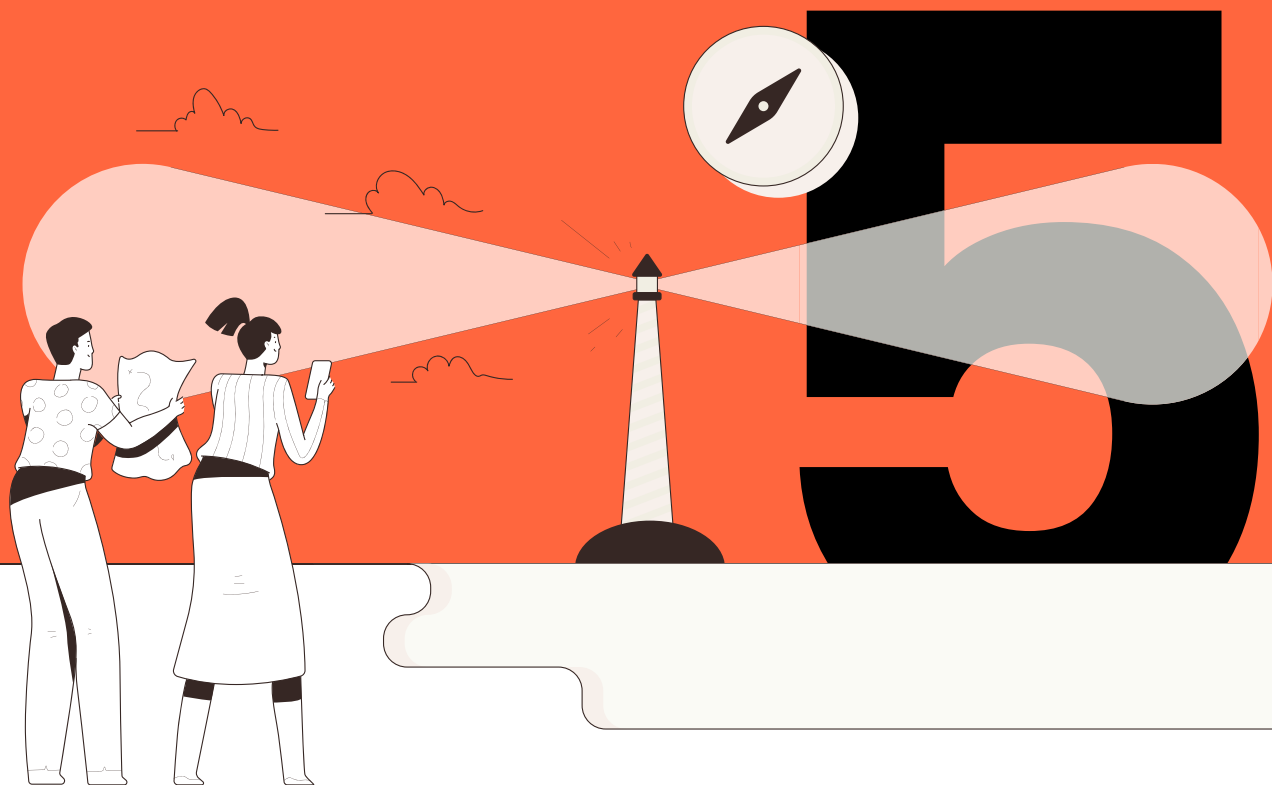
2 – Communication efficace autour des démarches participatives :

- **Soyez clair et transparent** : communiquez de manière transparente sur les objectifs, les processus et les résultats des démarches participatives pour favoriser la confiance et l'engagement des étudiants.
- **Utilisez un langage accessible** : évitez le jargon académique et utilisez un langage simple et accessible pour faciliter la compréhension et l'implication des étudiants.
- **Valorisez les retours d'information** : montrez aux étudiants que leurs contributions sont prises en compte en donnant des retours réguliers sur la façon dont leurs idées ont été utilisées ou intégrées dans les décisions.

3 – Évaluation et suivi des initiatives participatives :

- **Évaluez l'impact de votre dispositif** : mettez en place des mécanismes d'évaluation réguliers pour mesurer l'efficacité et l'impact des démarches participatives, en tenant compte des retours des étudiants et des parties prenantes.
- **Adaptez-vous en fonction des résultats** : utilisez les résultats de l'évaluation pour ajuster et améliorer continuellement les démarches participatives, en tenant compte des leçons apprises et des bonnes pratiques identifiées.
- **Communiquez sur les résultats** : partagez les résultats de l'évaluation avec les étudiants et les parties prenantes pour maintenir la transparence et démontrer l'impact positif des démarches participatives sur la vie étudiante.

5 BONNES RAISONS DE METTRE EN OEUVRE UN BUDGET PARTICIPATIF ÉTUDIANT



1 - Un dispositif balisé :

La mécanique d'un budget participatif en ligne est désormais bien huilée. Un séquençage en étapes (dépôt des projets – analyse – vote – suivi de réalisation) et un règlement garantissent des règles du jeu claires pour tous. En cela, l'exercice est à la fois plus sécurisant pour l'organisateur et plus crédible pour un participant qu'une consultation qui serait mal maîtrisée.

La CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus), instaurée par la Loi ORE, offre par ailleurs une modalité de financement intéressante de ce dispositif.

2 - Un dispositif impactant :

Un budget participatif à destination des étudiants permet de recueillir des idées concrètes qui améliorent les conditions de vie sur un campus dans des délais relativement courts. Il contribue plus largement à faire des campus de véritables lieux de vie, investis par les membres de la communauté universitaire, plutôt que de simples lieux de passage.

3 - Un dispositif pédagogique :

Un budget participatif étudiant permet à ceux-ci de mieux saisir le contexte dans lequel ils évoluent en leur donnant des clés de compréhension sur un point particulier du fonctionnement de leur établissement : le budget.

La phase d'analyse permet également aux services d'explicitier leur évaluation, par l'intermédiaire d'une réponse officielle publique.

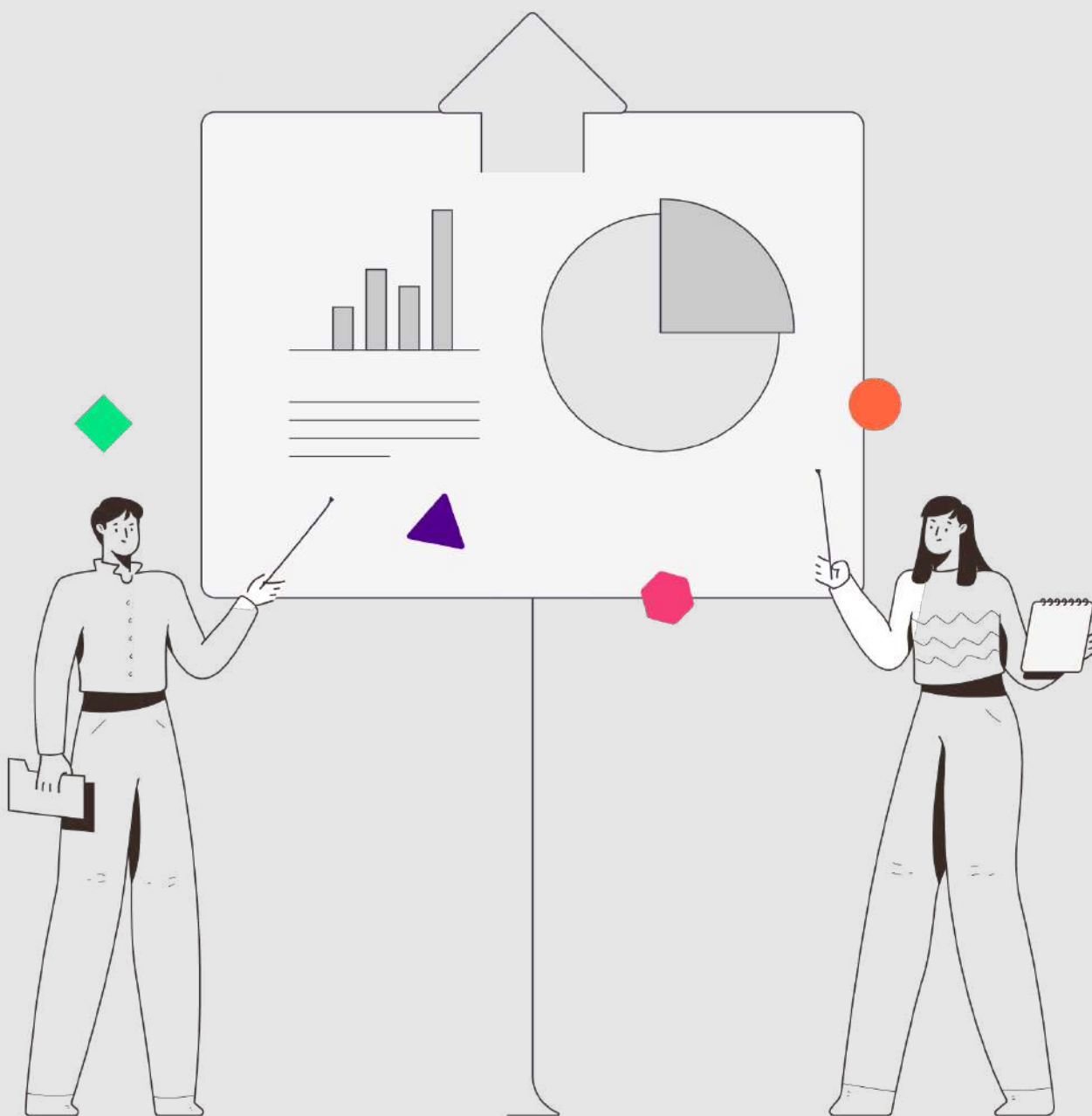
4 – Un dispositif qui favorise le décroisement :

Le budget participatif étudiant, concerne les différents campus d'un même établissement (voire les différents établissements d'un même regroupement) et l'ensemble des UFR. Il est aussi le plus souvent ouvert aux personnels et aux enseignants-chercheurs en plus des étudiants, avec pour mérite de créer un cadre réflexif commun pour améliorer les conditions de vie et de travail sur le campus.

Le décroisement concerne aussi les services de l'Université, dans leur fonctionnement interne. Ces derniers sont en effet amenés à collaborer au moment de l'analyse des projets. C'est un effet de bord méconnu mais bien réel des budgets participatifs, au sein des collectivités comme des universités (lire à ce sujet [l'interview](#) éclairante du directeur du développement social et urbain de la Ville de Clermont-Ferrand).

5 – Un dispositif qui en appelle d'autres ?

Suite logique du premier point de ce topito, le budget participatif peut être une première incursion réussie dans le domaine de la démocratie participative. Consultation sur la stratégie de développement durable de votre campus, votation sur le nom d'un établissement issu d'une fusion, création d'un droit d'interpellation des étudiants... Les perspectives ne manquent pas pour qui sait qu'une démarche de participation doit s'inscrire dans le temps pour en produire tous les bénéfices.



TÉMOIGNAGES ET RETOURS D'EXPÉRIENCE

Interview de Carole Fournel, Université Lyon II

Jusqu'en 2022, Carole Fournel occupait le poste de Responsable du Service Vie étudiante de l'Université Lumière Lyon 2.

Cap Collectif : L'université Lumière Lyon 2 a lancé son premier budget participatif étudiant en 2019. Comment est venue l'idée du BPE ?

Carole Fournel : L'idée du budget participatif est venue dans un contexte où nous nous interrogeons sur la manière dont on peut associer beaucoup plus les étudiants dans la programmation des animations qui sont sur le campus, dans la vie de la Maison de l'Étudiant, etc.

Cap Collectif : Quel est selon vous l'intérêt d'un tel dispositif pour les étudiants ?

Carole Fournel : Pour nous, l'objectif premier réside dans l'appropriation du campus par les étudiants de l'Université. C'est très important qu'ils s'en sentent acteurs, et qu'ils le transforment à leur image, en fonction de leurs besoins.

Cap Collectif : À votre avis, le **budget participatif étudiant** peut-il être une première étape vers davantage de participation, ou via d'autres modalités ?

Carole Fournel : On voit vraiment le budget participatif comme un dispositif qui peut être plus facile ou plus attractif que d'autres, pour ensuite aller vers des processus participatifs plus réflexifs.

On teste aussi beaucoup de choses à côté, avec l'espoir de trouver les bons outils suite à ces expérimentations. Par exemple, on réfléchit en ce moment à mettre en place une sorte de comité d'usagers de la Maison de l'Étudiant. La Maison de l'Étudiant, c'est à peu près 400 étudiants par jour qui viennent pour des choses diverses. Actuellement, on essaie de s'interroger : comment on crée une culture, une communauté ? Ces étudiants viennent souvent, et pour le moment ils viennent plutôt prendre du service, ce qui est très bien, c'est fait pour. Mais comment arrive-t-on à les faire basculer aussi en tant qu'acteurs de ces services ?

L'objectif est d'acquérir cette année un peu d'expérimentation, et d'en tirer les conclusions en fin d'année.

Depuis sa première édition, l'Université a mené deux nouveaux budgets participatifs (en 2021 et 2023). Au total, 274 projets d'étudiants ont été recueillis, pour plus de 15 000 votes et 26 projets lauréats réalisés ou en cours de réalisation.

— université
— lumière
— LYON 2

Cas d'usage Université Paris Nanterre

Contexte du projet

Au printemps 2018, un vaste mouvement étudiant s'organise en France contre la loi relative à l'orientation et à la réussite des étudiants. Ce mouvement conduit à des blocages dans certaines universités françaises, dont l'Université Paris Nanterre. Après des semaines de mobilisation, la Présidence de l'Université a souhaité renouer un dialogue serein entre les différentes parties prenantes de sa communauté universitaire (étudiants, enseignants-chercheurs, personnels), en mettant à disposition une plateforme numérique de participation. L'objectif était d'aboutir à des propositions concrètes pour construire le projet d'établissement et le soumettre au Ministère de l'Enseignement Supérieur dans le cadre de la négociation contractuelle entre l'Université et le Ministère.

Il s'agit de la première université française à avoir expérimenté la consultation numérique de sa communauté pour élaborer son projet d'établissement.

Les principales étapes de la démarche de la consultation

1 - Rédaction des pistes de réflexion initiales de la consultation :

En amont de la consultation, l'équipe présidentielle a travaillé sur des propositions d'actions à soumettre à la communauté au lancement de la consultation. La consultation était structurée autour de sept thématiques :

- L'accès à l'enseignement supérieur
- Les parcours de la réussite étudiante
- Lieux et formes de travail et d'études
- La recherche
- Le modèle économique
- La vie de campus
- La démocratie universitaire

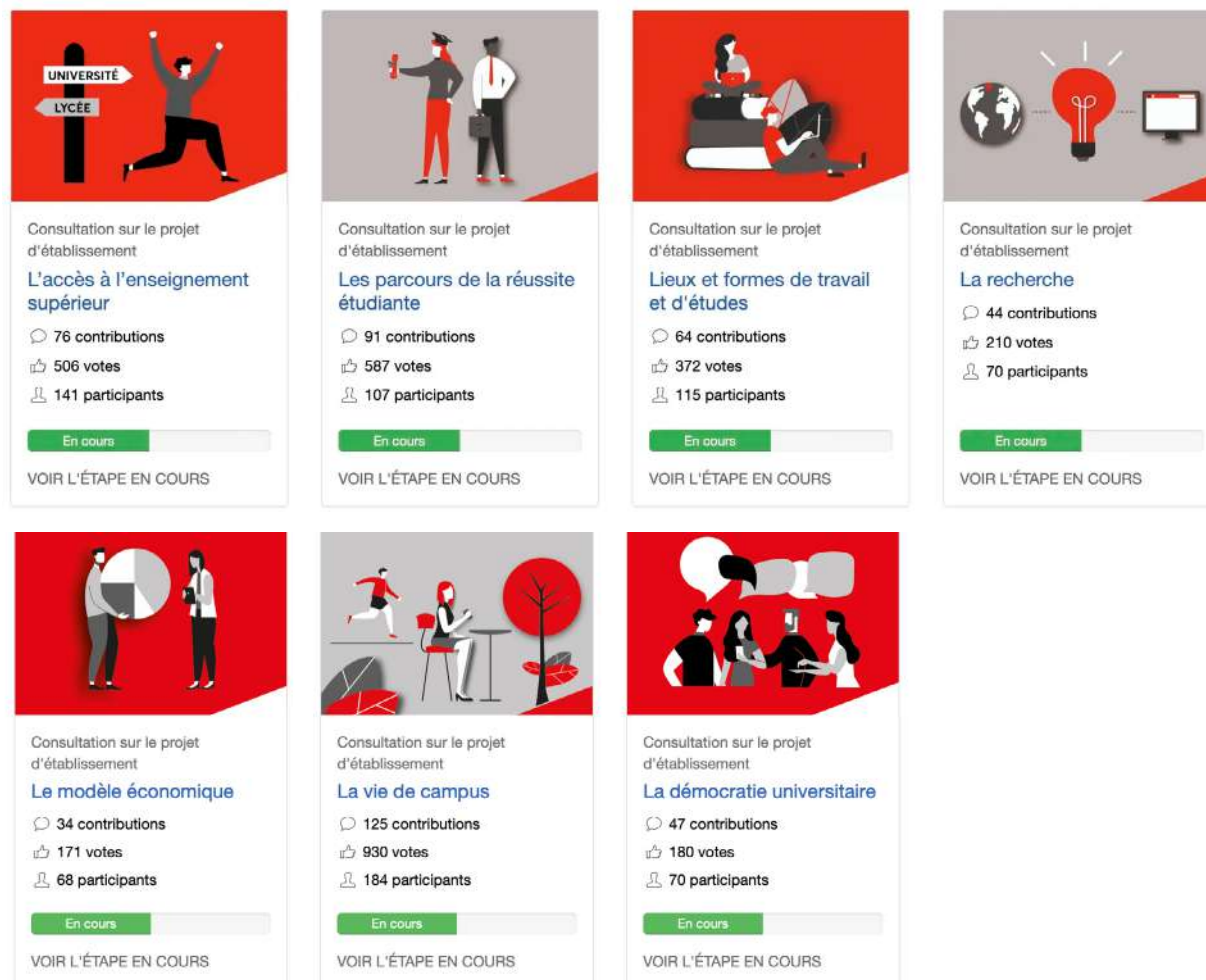
2 - Pré-ouverture de la plateforme auprès des instances élues :

Avant son ouverture officielle, la présidence de l'Université a souhaité réaliser une "pré-ouverture" de la plateforme auprès des instances élues. L'objectif était d'améliorer la qualité des contenus initiaux de consultation auprès d'un public expert, ainsi que de crédibiliser la démarche auprès de la communauté universitaire afin de démontrer qu'il ne s'agissait pas d'une consultation de la présidence mais d'une consultation de la communauté universitaire initiée par la présidence.

A l'occasion de cette pré-ouverture, les membres des instances élues ont pu tester la plateforme et ses fonctionnalités en avant-première et participer à la consultation en réagissant aux pistes de réflexion initiales ou en proposant des idées complémentaires. Cette étape a permis de rassurer les élu.es sur l'outil utilisé ainsi que sur le processus choisi pour cette première expérimentation de consultation.

3- Phase de consultation en ligne et hors ligne

La consultation s'est déroulée du 11 juillet au 21 septembre 2018 sur la plateforme numérique et lors d'ateliers déployés sur le campus. Sur la plateforme, chaque participant.e avait la possibilité de déposer de nouvelles propositions, d'argumenter sur les différentes propositions (pour ou contre) et de s'exprimer par un vote (d'accord, mitigé, pas d'accord).



4- Réalisation de la synthèse en lien avec le comité de suivi :

Pour la réalisation de la synthèse de la consultation, un comité de suivi a été créé afin de garantir la neutralité et la transparence de cette étape. Le comité de suivi était ainsi composé d'un.e représentant.e de chaque liste élue dans les organes décisionnaires de l'Université.

Cette synthèse a ensuite été présentée et discutée au sein des instances élues qui ont décidé de retenir certaines propositions issues de la consultation étudiante dans le projet final de l'établissement.

5 - Rédaction du projet d'établissement et validation par les conseils :

A partir des propositions retenues lors de la consultation, l'équipe présidentielle a rédigé un projet d'établissement visant à présenter au Ministère les principaux axes stratégiques de l'Université pour les quatre prochaines années (2020-2024).

6 - Mise en oeuvre des actions stratégiques :

Certaines actions retenues pourront avoir une application dès la rentrée 2019 (c'est par exemple le cas de la mise en place d'un budget participatif) tandis que d'autres actions devront attendre la validation du contrat d'établissement par le Ministère, afin d'obtenir les financements nécessaires à leur mise en oeuvre.

Rôle et accompagnement de Cap Collectif tout au long de ce projet

L'Université Paris Nanterre a souhaité recourir aux prestations d'accompagnement de Cap Collectif pour la mise en place de sa démarche de concertation. Cet accompagnement visait notamment à :

- **Définir un processus de consultation crédible**, susceptible de convaincre l'ensemble des parties prenantes de l'Université, dans un climat de tensions et de revendications;
- **Accompagner les différentes instances élues dans l'appropriation d'une démarche nouvelle**, les rassurer sur le déroulement du processus et leur garantir la mise en œuvre de tous les moyens nécessaires à la bonne réalisation d'une telle consultation.

En première phase, Cap Collectif a accompagné l'équipe présidentielle dans la conception du processus de consultation, c'est-à-dire la **définition des différentes phases du projet et leurs enjeux**. L'accompagnement visait notamment à partager les différents facteurs clés de succès d'un projet de consultation citoyenne / étudiante identifiés par Cap Collectif lors de précédentes expérimentations, tout en prenant en compte des spécificités du projet de l'Université Paris Nanterre.

En s'appuyant sur les précédentes opérations menées sur la participation et l'ouverture de la gouvernance d'une organisation, Cap Collectif a également été présent aux côtés de l'équipe présidentielle pour organiser la pré-ouverture de la plateforme auprès des instances élues et répondre à leurs interrogations.

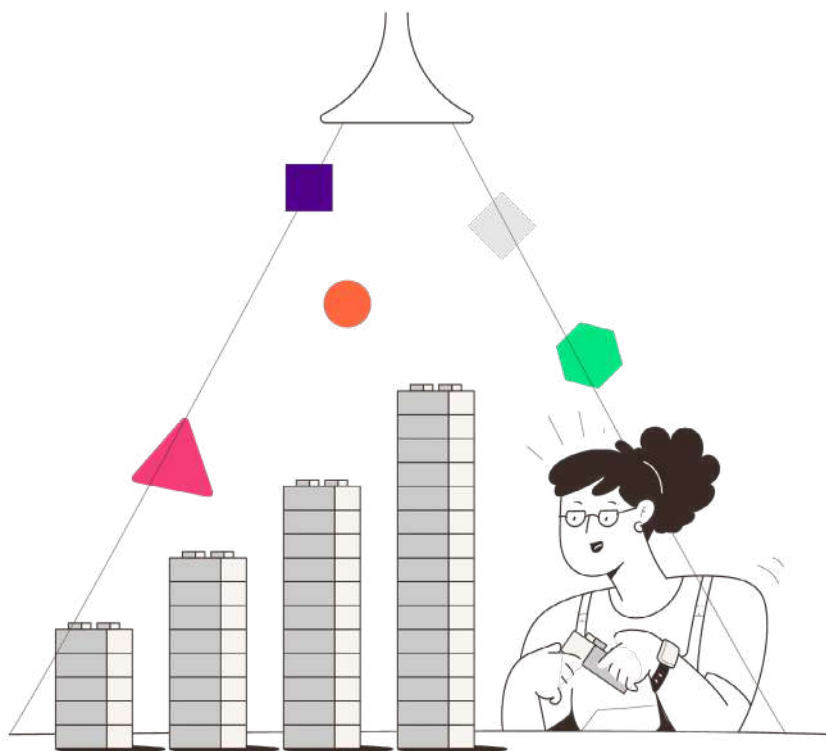
Les principaux enseignements du projet

La phase de participation étudiante aura, au final, duré 10 semaines en ligne et sur le campus. Au total, près de 500 contributions et 3000 votes ont été déposés sur la plateforme.

Plus de la moitié des contributeurs ont déclaré participer en tant qu'étudiant et les enseignants-chercheurs et les personnels représentaient chacun 15% des contributeurs.

Ce projet est désormais considéré comme la **première phase d'une démarche plus globale de modernisation de la gouvernance de l'Université**, souhaitant aller vers plus de **transparence et de participation**. A ce titre, les premiers axes stratégiques du projet d'établissement mettent en avant la mise en place d'un **budget participatif** auprès de l'ensemble de la communauté universitaire ainsi que l'inscription "dans les statuts du principe d'une consultation large de la communauté (type plateforme numérique) préalable à l'adoption du projet quinquennal d'établissement par les instances"

Le [budget participatif de l'Université](#) a été lancé le 18 avril 2019.



NOS RÉFÉRENCES

Projet d'établissement



Co-construction du projet d'établissement avec les étudiants, enseignants et personnels.

RSE



Réflexion sur l'École inclusive associant l'ensemble de la communauté.

Vision stratégique



Consultation sur la stratégie de l'établissement "Cap 2030".

ET AUSSI



cap
collectif

01 86 95 95 59
coucou@cap-collectif.com